



Cotisations --- Saison 2018/2019



Adhésion au Club obligatoire

60€ *

* L'adhésion comprend la possibilité de participer aux assemblées Générales et de s'y faire élire, la participation aux manifestations du club (hors gala),etc.

Licence FFG obligatoire

Maternels

Autres

32 €

39 €

	Cotisation de l'Activité	
	Saint Prissiens	Non St Prissiens
Groupe Baby gym avec Parents	122 €	157 €
Petite enfance sans les parents	142 €	177 €
loisirs et autres	135 €	170 €
Clubs Poussins/Poussines	215 €	250 €
Clubs	265 €	300 €
Perfectionnement	285 €	320 €
Perfectionnement +	355 €	390 €

Déduire 10€ par personne supplémentaire de la même famille

Règlement de la cotisation :

Chèques vacances ou coupons sports remis avec le dossier sinon, chèque bancaire libellé à l'ordre

LES ECUREUILS (*possibilité de payer en 3 fois : débité en octobre, janvier et mars*),ou espèces.

Aucune autre date d'encaissement n'est possible sans accord préalable,

Pour les groupes féminins allant en compétition, il sera impératif d'acheter la tenue du club avant le 07/10/2018

** Le DON AUX ŒUVRES

Nous proposons aux familles imposables sur les revenus d'effectuer un don aux œuvres, par tranche de 10€.

Celui-ci ajouté au montant de l'adhésion est récupérable sous forme de déduction fiscale sur le montant de votre imposition à hauteur de 66%.

(exemple : pour un don de 40€, le reçu fiscal sera de 100€ et vous apportera une déduction de 66€)

A cet effet,nous vous délivrerons un document Cerfa officiel en fin d'année 2018.

Déduction fiscale effectuée, **l'inscription vous aura coûté moins cher qu'en ne faisant pas le don.**

Le principe du don est une source de revenus importante et utile pour notre club car il permet d'investir dans une meilleure organisation et un meilleur accueil des sportifs